

Stratégies de l'Union européenne sur l'hydrogène et l'intégration du système énergétique

En juillet 2020, la Commission a adopté des stratégies sur l'hydrogène et sur l'intégration du système énergétique. Ces documents stratégiques définissent des mesures en vue d'une transition vers un système et une économie énergétiques neutres pour le climat, dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a adopté des rapports d'initiative sur ces deux stratégies, sur lesquels le Parlement européen devrait se prononcer lors de la session plénière de mai.

Contexte

L'[accord provisoire](#) sur la [loi européenne sur le climat](#), pierre angulaire du pacte vert pour l'Europe, fixe un objectif pour que l'Union atteigne la neutralité climatique d'ici à 2050 et réduise ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2030. Étant donné que l'utilisation de l'énergie représente une part importante des émissions de GES dans tous les secteurs de l'économie, l'Union doit accroître l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et à faibles émissions de carbone dans les secteurs qui dépendent encore largement des combustibles fossiles, en particulier les transports, le bâtiment et l'industrie. Les deux principales stratégies d'[intégration du système énergétique](#) sont l'électrification en remplacement des combustibles fossiles (par exemple les véhicules et les pompes à chaleur électriques) et l'utilisation de l'électricité renouvelable pour produire de l'[hydrogène](#), qui peut être stocké sur de longues périodes et utilisé pour produire de l'électricité. L'hydrogène sert également de source d'énergie industrielle et de matière première pour la fabrication d'acier, de produits chimiques et de carburants de synthèse destinés au secteur des transports.

Stratégies de la Commission européenne

Le 8 juillet 2020, la Commission européenne a adopté des communications intitulées [Alimenter en énergie une économie neutre pour le climat: une stratégie de l'UE pour l'intégration du système énergétique](#) et [Une stratégie de l'hydrogène pour une Europe climatiquement neutre](#). La stratégie pour l'intégration du système énergétique prévoit six actions visant à garantir l'efficacité, la résilience et la sécurité du système énergétique de demain, en mettant l'accent sur un système énergétique plus circulaire qui accorde la priorité à «l'efficacité énergétique», au recours généralisé à une électricité plus propre, au soutien des carburants renouvelables et à faible intensité de carbone, à l'efficacité des marchés, aux infrastructures ainsi qu'à un cadre de numérisation et d'innovation.

La stratégie pour l'hydrogène prévoit une trajectoire progressive pour accélérer le développement de l'hydrogène propre en trois phases stratégiques entre 2020 et 2050. La première phase, jusqu'à 2024, se concentrerait sur le déploiement initial à proximité des centres de demande. La suivante, jusqu'en 2030, porterait sur la réduction des coûts et l'expansion des infrastructures. Au-delà de 2030, les technologies de l'hydrogène renouvelable atteindraient leur maturité avec un déploiement et une demande à grande échelle. L'[Alliance européenne pour un hydrogène propre](#), fondée en 2020, est un forum qui rassemble des acteurs industriels, les autorités publiques et les représentants de la société civile et vise à coordonner les investissements.

Position du Parlement européen

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) du Parlement a adopté ses rapports d'initiative sur les deux stratégies le 18 mars 2021. Le [rapport sur une stratégie européenne pour l'hydrogène](#) (rapporteur: Jens Geier) souligne que seul l'hydrogène propre peut contribuer à la neutralité climatique, invite la Commission et les États membres à encourager et à accélérer sa diffusion sur le marché

et le développement de la chaîne de valeur de l'hydrogène, et appelle de ses vœux une stratégie de l'Union pour la production d'acier propre. Le [rapport sur une stratégie européenne pour l'hydrogène](#) (rapporteur: Christophe Grudler) souligne la fonction essentielle de l'efficacité énergétique, plaide en faveur des investissements dans les infrastructures, les interconnexions et le stockage, et insiste sur le rôle des consommateurs actifs, des marchés des services énergétiques ainsi que de la recherche et de l'innovation dans le domaine de l'énergie.

Rapports d'initiative: [2020/2241\(INI\)](#) et [2020/2242\(INI\)](#); Commission compétente au fond: ITRE; Rapporteurs: Christophe Grudler (Renew, France) et Jens Geier (S&D, Allemagne).

